

Cher Membre,

Tu as adhéré au CAKCIS et ainsi tu t'es donné les moyens les mieux adaptés pour pratiquer ton sport favori.

En préambule, parce que la saison fédérale court du 1^{er} janvier au 31 décembre, je souhaite rappeler que ton adhésion court du 1^{er} septembre 2020, et se prolongera jusqu'au 31 décembre 2021, couvrant la fin de la saison 2020 et l'ensemble de la saison 2021. Elle dure donc 16 mois.

Conscient des difficultés que peut poser cette disposition pour les familles, le comité directeur du CAKCIS a décidé d'accepter un encaissement différé à une date à convenir (jusqu'en janvier 2021) des sommes correspondant à la part du coût de l'adhésion.

Prendre sa licence au CAKCIS consiste à:

- recevoir un enseignement concernant la pratique de canoë et du kayak
- recevoir un enseignement traitant de la sécurité concernant la pratique de cette discipline
- pouvoir utiliser les installations mises à disposition et le matériel dans les conditions fixées par le règlement intérieur
- Adhérer au CAKCIS, c'est aussi :
 - participer activement à la vie du club en étant présent aux différentes manifestations organisées par lui (organisation des courses - tournois de kayak polo – stages - piscine – etc. ...). En effet, une vie de groupe, ne peut perdurer que si les membres sont présents. Les multiples activités du club devraient permettre à chacun de trouver son bonheur, en tout cas les permanents du club et les dirigeants s'y emploient activement!
 - accepter les règlements dictés par la FFCK et le CAKCIS tant en ce qui concerne la vie du groupe que de la sécurité
 - Le respect des règles de sécurité nous dicte la nécessité de rappeler à chacun de nos membres ses obligations lors de la pratique du canoë-kayak. C'est pourquoi vous trouverez dans ce dossier une information concernant: les statuts du CAKCIS que vous avez acceptés en prenant votre licence, un rappel des règles fondamentales de sécurité publiées par la FFCK (une documentation plus détaillée est affichée au bureau et est disponible auprès des permanents), le règlement intérieur du CAKCIS
- Nous demandons à chaque membre de prendre connaissance de ces informations pour que la pratique du canoë-kayak reste pour tous une activité lui apportant un maximum de plaisirs et de satisfactions en toute sécurité.
- La participation à la vie associative implique en contrepartie l'adhésion de chacun aux règles communes. Il nous apparaît également nécessaire de rappeler que tout manquement à celles-ci, notamment celles traitant de la sécurité, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Certains que notre démarche trouvera un accueil favorable auprès de vous, nous vous souhaitons d'agréables moments à bord de votre bateau.

Pour le Comité du CAKCIS, le Président
Nathan BARBIER

IMPORTANT : La législation nous demande avant de valider l'inscription, de nous assurer de votre aptitude à la pratique de l'activité canoë-kayak, et vérifier que vous avez pris connaissance des dispositions en matière d'assurance. Merci en conséquence de joindre un certificat médical à votre inscription conforme au modèle joint et de retourner le bordereau d'assurance. Vous recevrez à domicile votre licence ; merci de la tenir à disposition du club durant sa période de validité.



ADHESION 2020/2021

L'adhésion au CLUB DE CANOE-KAYAK DE L'ILL SELESTAT comprend :

- la cotisation au Club qui vous donne droit à un certain nombre de prestations, (voir toute la documentation à votre disposition)
- la CARTE CANOE+ F.F.C.K. (licence fédérale). Cette licence vous fait bénéficier d'une assurance, vous permet de participer aux compétitions organisées par les clubs et vous donne droit à un grand nombre d'avantages qui vous seront présentés dans le GUIDE CANOE PLUS que vous recevrez chez vous.
- La FFCK vous propose un complément d'assurance I.A.Sport+, qui augmente le montant des garanties – renseignements au club.

TARIFS 2020/2021

**RAPPEL : ces tarifs valent pour une saison rallongée de 12 à 16 mois,
Du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2021**

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	PRIX COTISATION + LICENCE FFCK
POUSSINS	2011 et après	170 €
BENJAMINS	2009/2010	170 €
MINIMES	2007/2008	170 €
CADETS	2005/2006	200 €
JUNIORS	2003/2004	200 €
SENIORS	1985/2002	200 €
VETERANS	1986 et avant	200 €
FAMILLE "DEUX"	deux licences	298 Euros
FAMILLE "PLUS"	la 3 ^{ème} licence et les suivantes	144 Euros
Frais de première adhésion (passeport pagaie couleur)		12 Euros
Assurance complémentaire IA Sport+(voir notice individuelle MAIF)		10,90+10.90€ (4 mois+12 mois)



FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE : N°.....Rue.....

Ville.....Code postal.....

TELEPHONE :

TEL. Portable : E. Mail :

PREMIERE ADHESION : OUI - NON (12€ - rayer la mention inutile)

TAILLE POUR LE TEE-SHIRT CAKCIS (offert):

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE : OUI – NON 10,40€ +10.65€ (4 mois+12 mois)
- rayer la mention inutile)

Je règle mon adhésion au CAKCIS, soit.....Euros par chèque espèces

IMPORTANT : pour tous, joindre certificat médical conforme au modèle joint

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné, Madame/Monsieur.....autorise mon enfant.....à participer aux activités du CAKCIS

autorise les cadres du CAKCIS à prendre toute disposition nécessaire en cas d'urgence notamment en cas d'hospitalisation.

Je reconnais avoir été informé des modalités de souscription d'une garantie individuelle complémentaire aux garanties incluses dans la licence ;

Autorise la diffusion par le CAKCIS quelque soit le média (presse écrite, affiche, radio, télé, internet,...) d'images et/ou de la voix de mon (mes) enfant(s), prises dans le cadre de l'activité du club, par lesquelles il(s) serait(ent) reconnaissable(s) ;

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, candidat à l'adhésion au Club de Canoë-Kayak de l'Il de Sélestat :

Certifie savoir nager au moins 25m et s'immerger sans équipement de flottabilité

M'engage à respecter les règlements dictés par la Fédération Française de Canoë-Kayak et par le CAKCIS.

Autorise le CAKCIS et la FFCK à utiliser ces informations dans le cadre de la loi « Informatique et Libertés ».

Signature du candidat

A Sélestat, le

Signature des parents pour les mineurs

CADRE RESERVE AU CAKCIS

Adhésion enregistrée à la FFCK le.....àheures

Visa du responsable des licences

**CERTIFICAT MEDICAL (*) ANNUEL PREALABLE A LA PRATIQUE DU CANOË
KAYAK ET DE SES DISCIPLINES ASSOCIEES (**)**

Je soussigné, Docteur

.....
.....
.....

(en lettres capitales ou cachet)

Demeurant

.....
.....

Certifie avoir examiné

M.....
.....

Né le

Demeurant

.....
.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-
indiquant la pratique : *(rayer la mention inutile)*

⚡ - du sport en loisirs

⚡ - du canoë kayak et de ses disciplines associées en compétition et dans sa
catégorie d'âge (préciser)

A le

Signature du médecin

N.B. – Lorsque le médecin ne reconnaîtra aucune aptitude au consultant, il ne délivrera pas de certificat.

* Ce modèle de certificat a été établi en référence au modèle officiel du contrôle médico-sportif (CMS 79-1)

** en référence à la liste des activités pour lesquelles la fédération française de canoë kayak a reçu délégation du
ministère de la jeunesse des sports et de la vie associative.